



## KINNEAR'S MILLS

---

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES APPALCHES MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 6 mars 2023, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0 ;

Sont présents(es), les conseillers(ères):

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon  
Siège no 2, M. Roger Gosselin  
Siège no 3, Mme Joanne Labranche  
Siège no 5, M. James Allan  
Siège no 6, M. Carl Dubois

Est absente la conseillère suivante:

Siège no 4, Mme Marisol Brochu

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard.

Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

#### **Ouverture de la séance**

---

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

#### **2023-03-044 Adoption de l'ordre du jour**

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de procès-verbaux
  - 4.1 Séance ordinaire du 6 février 2023
- 5. Administration générale et trésorerie**
  - 5.1 Adoption des comptes du mois
  - 5.2 Offre de service - Fauchage et débroussaillage

- 5.3 RIRT - Écocentre régional
- 5.4 RIRT - Déshydratation de boues
- 5.5 Offre de service - Balayage des rues
- 5.6 Achat du matériel informatique
- 5.7 Modification à la pratique d'offrir des bacs de poubelles et récupérations aux citoyens
- 5.8 Inscription au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec
- 5.9 Indexation du salaire des élus et de la structure salariale pour 2023
- 5.10 Liste des contrats de l'année 2022 de plus de 25 000 \$
- 5.11 Fin de contrat de Madame Claudette Perreault
- 5.12 Centre de la petite enfance - Tourniquette
- 5.13 Chauffage dans les édifices municipaux

#### **11. Urbanisme et développement du territoire**

- 11.1 Développement des Érables - Plan préliminaire d'Hydro-Québec

#### **12. Législation**

- 12.1 Adoption du Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats
- 12.2 Adoption du règlement numéro 515 sur l'affichage des avis publics

#### **14. Varia**

- 14.1 Divers

#### **15. Période de questions**

#### **16. Clôture et levée de la séance**

**SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

**ADOPTÉE**

**2023-03-045 Séance ordinaire du 6 février 2023**

---

**SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 soit adopté.

**ADOPTÉE**

**2023-03-046 Adoption des comptes du mois**

---

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne Labranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

**Chèques numéros 9662 à 9671 : 5348,41 \$**

**Autres paiements effectués par la directrice générale : 82 639,96 \$**

**Grand total des paiements: 87 988,67 \$**

**ADOPTÉE**

**2023-03-047 Offre de service - Fauchage et débroussaillage**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills désire conserver ses fossés propres durant la période estivale;

**ATTENDU QUE** Madame Michelle Blais a fait la demande de faire la coupe des bordures de fossé plus tard dans l'été dans son secteur;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le contrat de fauchage et de débroussaillage des bords de chemins municipaux soient confiés à Débroussaillage Adam Vachon au tarif horaire de 115\$/h pour le système déporté et de 120\$/h pour le mat hydraulique plus taxes.

Les travaux seront effectués vers la fin juillet ou le début août.

Toutefois, les travaux effectués sur le rang Allan seront fait un peu plus tard pour aider les abeilles;

**ADOPTÉE**

**2023-03-048 RIRT - Écocentre régional**

---

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Kinnear's Mills fait partie de la Régie intermunicipale de la Région de Thetford (RIRT);

**ATTENDU QUE** la RIRT propose l'adoption du règlement numéro 1-2023 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux d'aménagement d'un Écocentre régional, prévus pour 2023;

**ATTENDU QUE** toute les municipalités membres de la RIRT doivent adopter une résolution d'approbation du règlement 1-2023, tel que joint à la

présente, pour permettre à la Régie d'adopter ce règlement et obtenir l'approbation du Ministère;

**ATTENDU QUE** l'Annexe B du règlement vient estimer la contribution de la Municipalité pour le remboursement de ce règlement d'emprunt selon le nombre de visite de la population;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité de Kinnear's Mills approuve l'adoption du règlement 1-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 300 000\$ pour des travaux d'aménagement d'un Écocentre régional, prévus pour 2023 par la RIRT.

**ADOPTÉE**

**2023-03-049 RIRT - Déshydratation de boues**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills fait partie de la Régie intermunicipale de la Région de Thetford (RIRT);

**ATTENDU QUE** la RIRT propose l'adoption du règlement numéro 2-2023 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux d'installation de conditionnement et de déshydratation de boues de fosses septiques, prévus pour 2023;

**ATTENDU QUE** toutes les municipalités membres de la RIRT doivent adopter une résolution d'approbation du règlement numéro 2-2023, tel que joint à la présente, pour permettre à la Régie d'adopter ce règlement et obtenir l'approbation du Ministère;

**ATTENDU QUE** l'annexe B du règlement vient estimer la contribution de la Municipalité pour le remboursement de ce règlement d'emprunt selon le tonnage de boues de la Municipalité;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la municipalité de Kinnear's Mills approuve l'adoption du règlement numéro 2-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 2 200 000 \$ pour des travaux d'installation de conditionnement et de déshydratation de boues de fosses septiques, prévus pour 2023 par la RIRT.

**ADOPTÉE**

**2023-03-050 Offre de service - Balayage des rues**

---

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le contrat pour le balayage des rues 2023 soit confié à Les transports Maggy Beudet au tarif horaire de 160\$/h plus le transport et les taxes.

**ADOPTÉE**

**2023-03-051 Achat du matériel informatique**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait l'acquisition de matériel informatique en 2022;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire utiliser les fonds obtenus avec la subvention liée au Covid-19;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. James Allan**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE la somme utilisée pour faire l'achat du matériel informatique soit puisée à même le surplus accumulé affecté.

**ADOPTÉE**

**2023-03-052 Modification à la pratique d'offrir des bacs de poubelles et récupérations aux citoyens**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité n'annonçait pas sa pratique de payer pour l'achat et la réparation des bacs de poubelle et de récupération;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire être équitable pour tous les citoyens;

**ATTENDU QUE** la municipalité ne veut pas assumer le coût d'une politique étendue et publicisée;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire encourager la construction de nouvelles maisons sur son territoire;

**SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le Conseil modifie sa pratique habituelle et donnera dorénavant un bac de poubelle et un bac de récupération, une fois, à la construction d'une nouvelle résidence.

**ADOPTÉE**

**2023-03-053 Inscription au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec**

---

**ATTENDU QUE** le congrès annuel de l'association des directeurs généraux

du Québec aura lieu à Québec du 14 au 16 juin 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne Labranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE madame Alexandra Gosselin participe au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec. Les frais d'inscription de 566,00 \$ ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront payés par la municipalité.

**ADOPTÉE**

**2023-03-054 Indexation du salaire des élus et de la structure salariale pour 2023**

**ATTENDU QUE** le calcul de l'I.P.C. pour l'indexation des salaires pour l'année 2023 donne 6,24 %.

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne Labranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le salaire des élus municipaux soient majorés de 6,24 % pour l'année 2023 à partir du 1er janvier 2023;

QUE la structure salariale des employés municipaux administratifs soit majorée de 6,24 % pour l'année 2023 à partir du 1er janvier 2023;

**ADOPTÉE**

**Liste des contrats de l'année 2022 de plus de 25 000 \$**

En vertu de l'article 961.4 du *Code Municipal du Québec*, la municipalité a l'obligation de publier sur son site internet au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent (2022), lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. La directrice générale et greffière-trésorière informe que la liste des contrats sera publiée sur le site internet de la municipalité dans le délai requis.

**2023-03-055 Fin de contrat de Madame Claudette Perreault**

**ATTENDU QUE** Madame Perreault a signé un contrat de travail surnuméraire le 13 février 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne Labranche**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale a signer l'entente de fin d'emploi avec Madame Perreault ;

**ADOPTÉE**

**2023-03-056 Centre de la petite enfance - Tourniquette**

---

**ATTENDU QUE** le centre de la petite enfance la Tourniquette a obtenu une subvention du gouvernement du Québec pour construire une installation à Kinnear's Mills;

**ATTENDU QUE** le CPE souhaite asphalté son stationnement pour faciliter l'entretien du bâtiment et que ce dernier peut être couvert par la subvention de construction;

**ATTENDU QUE** la rue Guy se situe dans le périmètre urbain et sera par le fait même asphaltée;

**ATTENDU QUE** le centre de la petite enfance et la municipalité ont conclu une entente de partage du stationnement;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills paie sa partie de la facture pour asphalté le stationnement;

**ADOPTÉE**

**2023-03-057 Chauffage dans les édifices municipaux**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité désire réduire son coût de chauffage;

**ATTENDU QUE** le garage municipal et l'église catholique ne sont pas utilisés pendant la période hivernale;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** les thermostats des édifices municipaux soient laissés en tout temps pendant leurs innocations à 5 degré celcius;

**ADOPTÉE**

**2023-03-058 Développement des Érables - Plan préliminaire d'Hydro-Québec**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité travaille sur un nouveau développement domiciliaire;

**ATTENDU QU'**afin de vendre les terrains, Hydro-Québec doit installer un réseau électrique;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçue une proposition d'Hydro-Québec le 2 février 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** la Conseil autorise la directrice générale à signer le plan préliminaire d'Hydro-Québec et de commencer les démarches auprès d'eux;

**ADOPTÉE**

**2023-03-059 Adoption du Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats**

---

**ATTENDU QUE** le projet de Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats a été déposé et que l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** le conseil municipal adopte le Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats.

**ADOPTÉE**

**2023-03-060 Adoption du règlement numéro 515 sur l'affichage des avis publics**

---

**ATTENDU QUE** le projet de Règlement numéro 515 sur l'affichage des avis public a été déposé et que l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 février 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

**QUE** le conseil municipal adopte le Règlement numéro 515 sur l'affichage des avis public.

**ADOPTÉE**

**Divers**

---

La tournée Mixbus sera présente dans notre municipalité le 16 juin prochain. Les frais liés à cet événement sont, en grande majorité, à la charge de la MRC.

## **Période de questions**

---

### **Madame Angèle Poirier**

- Questionnement sur la tournée Mixbus;
- Questionnement sur le compostage;
- Commentaires sur les droits de mutation;

### **Monsieur Michel Desmarais**

- Questionnement sur l'emprunt de la RIRT;
- Questionnement sur l'offre de service pour le balayage des rues;
- Questionnement sur la fin de contrat de Mme Perreault;
- Demande de suivi sur les questions de la dernière séance;
- Commentaires sur l'évaluation immobilière;
- Questionnements sur les surplus accumulés;
- Suggestion concernant les redevances éoliennes;

### **Monsieur Denis Bilodeau**

- Questionnement sur la RIRT;
- Suggestion sur la taxation des frais de police;

### **Monsieur Daniel Cantin**

- Commentaire sur la hausse de son compte de taxe;

### **Monsieur Bernard Brun**

- Commentaires sur la taxation et l'augmentation des valeurs immobilières;
- Demande au Conseil de faire des démarches auprès de la MRC et/ou Évimbec;

### **Monsieur Dominic Desbiens**

- Questionnements sur le taux de taxation générale;

### **Monsieur Gilles Pelchat**

- Commentaires sur l'évaluation immobilière;
- Suggestion sur la taxation des frais de police;
- Questionnements sur l'état des surplus des municipalités environnantes;
- Questionnements sur la satisfaction des autres municipalités envers Évimbec;
- Commentaires sur les changements antérieurs quant aux redevances éoliennes;

2023-03-061 Levée de la séance

---

**SUR LA PROPOSITION DE: M. James Allan**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE cette séance soit levée à 20h53.

**ADOPTÉE**

---

Marquis Bédard  
Maire

---

Alexandra Gosselin  
Directrice générale/greffière  
trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 6 MARS 2023.